Confluences

MAGAZINE MUNICIPAL D'ÉCOUFLANT

JANVIER / FÉVRIER # 99

Meilleurs vœux pour la nouvelle année !

VIE MUNICIPALE
La campagne de recensement débute

CADRE DE VIE
La lutte contre les nuisibles continue

VIE SOCIALE
Une nouvelle offre pour les 11 – 14 ans

Écouflant
TERRE DE CONFLUENCES

édito

« ENSEMBLE, RÉUSSIR ÉCOUFLANT », PAS UNE PROMESSE, MAIS UNE RÉALITÉ !

2023 est à ranger au passé, que 2024 renforce et conforte notre vie collective et nos libertés dans la sérénité, le bonheur et le respect citoyen envers chacun.
J'espère que cette période des fêtes de fin d'année a pu vous apporter le bien-être de vous retrouver ainsi que la chaleur familiale qui nous ont tant manqués ces derniers mois.
Les multiples attaques terroristes, en France ou dans le monde, et les divers conflits alimentent une situation anxiogène et le désarroi ambiant.
Cependant, c'est à nous, habitants d'Écouflant d'être acteurs de notre parcours de vie quotidienne, de notre développement communal, de renforcer notre appartenance à notre collectif et de porter les valeurs essentielles d'intérêt général au bénéfice de tous.
L'accroissement de l'individualisme, le repli sur soi-même et le rejet de l'autre ne mènent à rien ou bien au désastre de notre société. Celle-ci étant basée simplement, mais durablement, sur ses valeurs républicaines citées au fronton de notre Mairie, Liberté, Égalité, Fraternité !
Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons ensemble nos capacités de résilience. Je tiens à remercier chacun d'entre vous, du moins ceux qui s'inscrivent dans ces valeurs républicaines, qui nous les témoignent régulièrement par leur respect et leur mise en œuvre concrète. Ces valeurs sont parfois compliquées à porter, mais si nécessaires pour un Vivre Ensemble choisi et épanoui.
Au quotidien, l'ensemble des élus du conseil municipal et les services municipaux ont poursuivi et poursuivent leur travail pour assurer la continuité d'un service public de qualité.
Sans cesse, cette situation de crise nous oblige à nous adapter, à nous améliorer pour vous.
Soyez assurés de notre détermination à œuvrer pour l'intérêt des Écouflantais.
Je n'oublie pas les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi ou leur avenir. Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles en faisant confiance, en continuant à fréquenter nos commerces de proximité.
Sachez que la totalité des projets que nous lançons se feront avec les entreprises et les artisans locaux, tous nos investissements seront inscrits dans le plan de relance de notre territoire.
Tous ensemble, nous sortirons de cette crise avec, je le souhaite ardemment, un minimum de dommages.
Notre commune poursuit ses grands projets, nous travaillons à leurs réalisations, pour que 2024 les voit se concrétiser.
Mais ceci ne peut se faire qu'avec une équipe unie, dont les objectifs vont dans la même direction. L'équipe que vous avez choisie en 2020 confirme que vous ne vous êtes pas trompés. Chacun est à sa place et agit dans l'intérêt collectif, j'en suis le garant et je prends beaucoup de plaisir à voir que TOUS aspirent à cette même unité et à construire un collectif fort hors de toute opposition négative.
C'est sur cette note positive, qu'au nom de l'équipe municipale, mais aussi de tous les employés municipaux, je souhaite 2024 comme une année de renaissance, de projet, d'humanité et de liberté retrouvée.

Amitiés.

Denis CHIMIER
Maire d'Écouflant

Sommaire

Vie municipale ..... p.2 à 5
Cadre de vie ..... p.6 et 7
Vie sociale ..... p.8 et 9
Culture p.10
Vie économique p.11
Retour en images ..... p.12 et 13
Actu des associations ..... p.14 et 15
Agenda p.16

Prochain Confluences n°100, Mars/Avril 2024

La date limite de réception en mairie des articles pour le prochain bulletin municipal (n°100) est fixée au vendredi 19 janvier.

Sa distribution est prévue à partir du **vendredi 23 février.** Nous vous rappelons qu'il est préférable d'envoyer vos articles par email à **communication@ecouflant.fr** et de veiller à la qualité des photos (pas de sortie imprimante ou de photos trop compressées).

Directeur de publication : Denis Chimier
Rédacteurs en chef : Jean-Luc Poidevineau et Laure Boutin
Rédaction : le service communication, Virginie Pageau avec l'aide des élus et des services.
Maquette : A4 Editions - 02 41 720 700
Impression : Imprimerie Paquereau sur papier éco-responsable
Dépôt légal : 1er trimestre 2024
Couverture : Graphic Aenor

Le compte-rendu du Conseil municipal est disponible sur la borne tactile devant la Mairie ou sur le site internet communal : **www.ecouflant.fr**

Prochains conseils municipaux : mardis 23 janvier et 20 février 2024, à 20h à la mairie

Conseil municipal

Compte-rendu des mois d'octobre et novembre

Personnel communal

Plan de formation 2023-2026

Pour répondre au droit à la formation, tout en le faisant coïncider avec les besoins de la commune, un plan de formation 2023-2026 a été élaboré. Il identifie cinq grands axes de formation : favoriser la qualité de vie au travail et accompagner les parcours professionnels, accompagner les transitions liées au développement durable et social, développer les compétences numériques, développer les compétences managériales et le travail en transversalité, renforcer le professionnalisme. Le conseil municipal l'a approuvé en octobre.

Institutions et vie politique

Rapport d'activité d'Angers Loire Métropole (ALM) pour 2022

En novembre, le Maire a communiqué au conseil municipal le rapport d'activité d'ALM. Il a mentionné certains faits marquants de 2022 : élection de Jean-Marc Verchère à la présidence de la Communauté urbaine, transfert du Parc de loisirs du Lac de Maine de la Ville d'Angers à Angers Loire Métropole, réorganisation de la direction Voirie communautaire à la suite du déploiement des compétences voirie et eaux pluviales, 635 logements étudiants financés en prêt locatif social et 12 logements jeunes actifs. Le Maire et le premier adjoint ont toutefois souligné une dégradation de la gouvernance intercommunale.
Le rapport d'activité est consultable sur **www.angersloiremetropole.fr/la-metropole/rapports-d-activites/index.html**

Culture

Convention de partenariat pour la réalisation d'un court-métrage

Le conseil municipal a validé l'octroi d'une subvention de 500 € à la société My team production. Celle-ci produit le court-métrage « Ténèbres », écrit et réalisé par Clément Poirier, un vidéaste originaire d'Écouflant, qui y a fait ses premières armes audiovisuelles. Celui-ci s'est inspiré de l'univers de Lovecraft pour élaborer son scénario. En contrepartie de son appui financier, la ville verra son logo apposé au générique du film et bénéficiera d'une diffusion du film en présence du réalisateur.

Enfance-jeunesse

Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Khera

L'association Khera gère la crèche située à Écouflant. La convention d'objectifs et de moyens 2021-2023 arrivant à échéance, le conseil municipal a approuvé la signature d'une nouvelle convention pour l'année 2024 avec possible reconduction une fois un an. Celle-ci prévoit le versement d'une subvention municipale de 40 000 € étant entendu que l'association touchera directement, le bonus territoire de la CAF (environ 65 000€).

Dimanche 14 janvier

Vœux du Maire

Ouvert à tous les habitants, les vœux du Maire ont lieu dimanche 14 janvier à 15h au Vallon des Arts.

Au programme :

- Rétrospective de l'année passée
- Parenthèse musicale avec Marielle Dechaume et son pianiste

La traditionnelle galette des rois sera servie pour prolonger cette rencontre conviviale.

Fermeture exceptionnelle de la mairie
le mardi 23 janvier 2024 de 9 h à 17h.
Réouverture de 17h à 19h.

État civil 2023

MARIAGES

- **Rémy Lauriot dit Prévost et Mathilde Robert,** le 30 septembre
- **Romain Le Gallou et Sabrina Lange,** le 21 octobre

DÉCÈS

- **Catherine Mazoyer,** 54 ans, le 5 septembre
- **Loris Charot,** 23 ans, le 21 septembre
- **Françoise Jeanneau,** 66 ans, le 19 septembre
- **Chantal Roger épouse Patry,** 56 ans, le 9 octobre
- **Isabelle Charrueau épouse Coinet,** 60 ans, le 16 octobre
- **Andrée Desportes veuve Blanchet,** 92 ans, le 8 novembre

Objets trouvés

- 1 montre femme
- 1 sweat à capuche gris
- 1 gourde
- 1 doudou souris
- 1 jeu de 3 clefs
- 1 gourmette argentée

Opération de recensement sur Écouflant en 2024

La campagne de recensement de la population se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024. Elle dénombre les logements et la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens.

1 - Un acte simple, un geste civique utile à tous !

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire.

2 - L'enquête de recensement

Le recensement par internet, c'est plus pratique et plus rapide !

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser : votre agent recenseur déposera dans votre boite aux lettres une notice expliquant la démarche par internet et vous pourrez procéder au recensement en autonomie.

À compter du 18 janvier 2024, vous pourrez **« accéder au questionnaire en ligne »** sur la page d'accueil du site **le-recensement-et-moi.fr**, via l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. N'oubliez pas de valider votre questionnaire !

Obligatoire

Votre réponse est importante et obligatoire. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée, remplisse l'ensemble des rubriques par lesquelles elle est concernée.

Confidentiel

Vos informations personnelles sont protégées.
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.
Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

3 - Les résultats de l'enquête

À l'issue du recensement, les résultats seront disponibles gratuitement sur le site **www.insee.fr**

Ils sont une aide pour définir les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place au niveau national. En local, ils influent sur les politiques d'aménagement : transport, logement, équipements culturels et sportifs, infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

Les 9 agents recenseurs

Robert Viot

Jacqueline Guyomarc'h

Elisabeth Foucard

Sylviane Berrué

Sylvaine Andorin

Valérie Raimbault

Anne Savreux

Sophie Gabory

Angélique Desire

Télécommunications

L'enquête de qualité pointe les lacunes des réseaux

Constatant différentes difficultés sur le réseau des télécommunications dans le bourg d'Écouflant et aux alentours, la municipalité a décidé de lancer une enquête pour disposer d'éléments tangibles.

Fin août, 1000 questionnaires papier ont été distribués sur le secteur du bourg et Port Launay. 257 retours ont été enregistrés. « C'est un très bon taux qui prouve l'importance de ce sujet qui touche au quotidien des Écouflantais » pointe Jean-Luc Poidevineau, 1er adjoint à la communication.

Souvent compliqué pour le téléphone

La perception de la qualité des appels téléphoniques est jugée de manière à peu près égale entre « mauvaise », « correcte » et « bonne ». Mais quand on regarde de plus près, le réseau Orange sort du lot, suivi de Bouygues puis Free, SFR fermant la marche.

Comment y remédier ? L'optimisation des antennes relais apparaît comme l'option la plus souhaitée, mais dépend des opérateurs. Une antenne Bouygues est installée depuis plusieurs années au bout de la Charpenterie et Free est en train de s'y greffer.

En attente de la fibre

Pour 33 % des répondants, leur connexion Internet est mauvaise. L'installation fibre est celle qui génère le moins de mécontents, d'où la demande pressante de plusieurs sondés pour qu'elle soit installée partout dans le bourg.

D'après les derniers chiffres de l'Arcep (l'Autorité de régulation des communications électroniques), plus de 80 % du territoire d'Écouflant est passée à la fibre, déployée par Orange réseaux. Concrètement, cela veut dire que la majorité des adresses est éligible (vérifier sur cartefibre.arcep.fr), mais il peut y avoir un problème dans le raccordement suite à un cheminement inutilisable pour le câble de fibre jusqu'à votre local. Soit le problème est situé sur la voie publique dans le réseau : c'est à votre opérateur de contacter l'exploitant du réseau d'infrastructure afin de programmer une réparation. Soit le problème est situé sur votre parcelle : la réparation ou création peuvent être à votre charge (certains opérateurs peuvent prendre en charge ces frais).

Questions des habitants

Réponses de la Municipalité à l'issue de la réunion concernant la rue de la Charpenterie, l'impasse des Champs Chevaux et la Grêlerie

Est-il possible de faire une extension du réseau d'eaux usées jusqu'à la rue de la Charpenterie ?

Les habitations de la rue de la Charpenterie ne sont actuellement pas raccordées au réseau d'eaux usées (appelé communément « tout à l'égout »). La rue de la Charpenterie s'étant densifiée et représentant un nombre conséquent d'habitations, la Municipalité d'Ecouflant est favorable à ce qu'une extension du réseau soit réalisée. La compétence étant intercommunale, une demande va être formulée auprès des services d'Angers Loire Métropole.

Que pouvez-vous faire concernant les excès de vitesse rue de la Charpenterie ?

La rue de la Charpenterie est particulièrement empruntée pendant la saison estivale. Une étude quantitative sur le nombre de véhicule utilisant cette voirie doit être réalisée. Cette étude qui sera réalisée courant mai/juin 2024, via l'installation du radar pédagogique, permettra d'évaluer la vitesse des véhicules empruntant cette voie. Des contrôles de vitesse seront également réalisés courant 2024.

Pouvez-vous aménager le carrefour situé à l'intersection de la rue de la Charpenterie avec la rue du Fief Gentil ?

Cet aménagement relève de la compétence d'Angers Loire Métropole. Des relevés des vitesses seront transmis à cet établissement, ainsi qu'une proposition d'aménagement de ce carrefour, afin de renforcer la sécurité des usagers.

Transports en commun

Une boucle à Provins pour la ligne 9

Depuis le 4 décembre, la ligne de bus 9 dessert à nouveau le quartier de Provins. Les arrêts René-Dumont et Hippodrome sont desservis sur certains horaires, à raison d'une dizaine de passages par jour. À la rentrée des vacances d'hiver, le 11 mars 2024, une course sur deux y passera.

Cette évolution fait suite à la mobilisation du Maire pour une meilleure desserte du quartier de Provins après la mise en place des nouveaux horaires l'été dernier (cf. Confluences de novembre). Cette avancée ne sera pérenne que si la fréquentation est au rendez-vous.

Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Vous envisagez de réaliser des travaux soumis à autorisation d'urbanisme (changement de fenêtre, extension, clôture, etc.) ?

Depuis le 1er janvier 2022, il est désormais possible d'effectuer en ligne vos demandes d'autorisation d'urbanisme en vous connectant :

- sur le site **www.ecouflant.fr** puis rubrique habiter / urbanisme / construire-ou-renover-chez-soi/
- ou directement sur le lien : **gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/**

Ainsi, sous un format numérique, sans se déplacer en mairie et en se connectant au portail du Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme, l'instruction de votre demande d'autorisation d'urbanisme se fera de manière dématérialisée.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, les bénéfices sont multiples :

- Une connexion sécurisée via votre adresse mail et votre mot de passe ou via votre compte France Connect (pour les particuliers)
- Un service gratuit, en ligne, accessible 7/7 j – 24/24h depuis chez vous
- Une information sur le document d'urbanisme en vigueur
- Un gain de temps pour la transmission des dossiers et les échanges au cours du traitement de votre demande
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de votre dossier, à chaque étape de l'instruction
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en plusieurs exemplaires
- Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie
- Un espace de stockage sécurisé pour conserver vos dossiers d'urbanisme et tous les éléments s'y rattachant

Le dépôt en mairie de votre dossier en version papier reste toujours possible.

Contact : urbanisme@ecouflant.fr

Jardin du Presbytère

Le jardin poursuit sa transformation...

Le mardi 21 novembre les enfants du Comité des Jeunes Ambassadeurs pour l'Environnement ont planté des pieds de fraisiers avec les précieux conseils de Joël Choquet, habitant d'Écouflant et jardinier passionné.

Le samedi 25 novembre, 14 personnes ont assisté au premier atelier de Jardinage. Après un cours théorique, Joël Choquet leur a fait visiter le jardin et a donné des explications sur la plantation des arbres. Les ateliers se dérouleront le dernier samedi du mois, le prochain est prévu le samedi 27 janvier à 10 heures.

Pour que ces espaces restent agréables pour tous, merci de respecter les plantations et les lieux !

Bilan déchets à Écouflant

Le 21 novembre, le rapport annuel 2022 du service de prévention et de gestion des déchets d'Angers Loire Métropole (ALM) a été présenté au Conseil Municipal.

Chaque français produit en moyenne 496 kg de déchets par an. Sur le territoire d'ALM, ce sont 479 kg/an dont 216 kg de dépôts en déchetterie, 174 kg d'ordures ménagères, 52 kg d'emballages et papiers et 37 kg de verre.

L'évolution est à la baisse, mais ces chiffres sont encore trop élevés d'autant plus pour Écouflant qui fait figure de mauvais élève avec 184,20 kg d'ordures ménagères et 96,5 kg de tri par habitant.

En 2022, 79 composteurs individuels ont été distribués sur Ecouflant ce qui portait le nombre total à 610. De nouveaux composteurs collectifs vont venir compléter l'offre actuelle et nul doute que le poids de nos poubelles va s'alléger ! Les biodéchets représentent en effet 30 % de leur volume.

Eco gestes

Au 1er janvier 2024, tous les biodéchets doivent être triés à la source, dans le but d'être valorisés.

Cette décision est issue de la Loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage et à l'économie circulaire (Loi AGEC).

L'objectif final de cette loi est de ne plus pratiquer l'incinération ou l'enfouissement des biodéchets.

Il n'est pas obligatoire de disposer d'un composteur individuel dans son jardin, mais les collectivités doivent mettre à disposition des citoyens un moyen de trier ces biodéchets. Sur le territoire d'Angers Loire Métropole, sont mis à disposition gratuitement des composteurs individuels et un déploiement de composteurs collectifs se met en place sur le territoire d'Écouflant.

Renseignement au service Environnement 02 41 41 10 07

Ensemble, luttons contre les nuisibles

Frelons, chenilles, fourmis, pigeons...

Depuis de nombreuses années, nous constatons tous le développement d'espèces envahissantes, nuisibles pour la santé publique, la biodiversité ou le végétal. Des luttes collectives et individuelles sont régulièrement mises en place pour limiter l'invasion.

Dans le département de Maine-et-Loire, c'est en général la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) qui intervient.

Frelons asiatiques : une aide financière

Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante qui a une forte capacité d'adaptation et de reproduction. C'est une menace pour la biodiversité car il se nourrit d'abeilles et d'insectes pollinisateurs. Il faut agir contre sa prolifération.
Pour 2024, la commune a décidé de mettre en place une aide financière pour la destruction des nids. Si vous constatez la présence d'un nid sur votre propriété ou sur le domaine public, n'hésitez pas à **contacter les services municipaux au 02 41 41 10 00.**

Fourmis invasives

Une nouvelle espèce est apparue récemment, pour laquelle aucune lutte n'existe actuellement. Il s'agit de la fourmi invasive « Tapinoma Magnum » qui mesure de 2 à 4 mm.
Elle est sans danger pour la santé humaine, mais peut être envahissante et provoquer des dégâts dans le jardin, dans l'agriculture. Elle s'en prend aux jardins, aux arbres fruitiers, aux autres insectes et peut même causer des morsures bénignes.
Si vous constatez un foyer dans ou près de votre habitation, écrasez-en quelques-unes avec votre doigt, si une odeur de beurre rance s'en dégage, vous pouvez **contacter la FDGDON au 02 41 37 12 48.**

Pigeons

Si le pigeon peuple les villes, c'est au désagrément des habitants, à cause de ses excréments qui viennent aussi bien salir façades verticales que zones planes comme les bancs, les balcons, etc.
Pour remédier au problème, depuis deux ans, la municipalité a mis en place plusieurs actions de régulation des pigeons qui envahissent les bâtiments autour de la place de la mairie. Durant les huit premiers mois de l'année 2023, environ 180 individus ont été capturés.

3 questions à Pierre Houtin

Président de l'amicale des piégeurs d'Écouflant

Pouvez-vous retracer brièvement l'historique de l'association ?

Sur Écouflant, l'activité de piéger les ragondins date des années 80. La création de l'association « l'Amicale des Piégeurs d'Ecouflant » date de 2008. Aujourd'hui, elle est composée de 24 membres dont 22 Écouflantais, tous bénévoles.

Pourquoi faut-il réguler la population des ragondins ?

Les ragondins mangent les racines d'arbres en profondeur en faisant des galeries au bord des berges. Au fil des années, celles-ci s'effondrent et élargissent les cours d'eau. Le passage des bateaux rapides accélère le processus. De plus, le ragondin est porteur de la leptospirose, bactérie qui se propage dans l'eau des rivières. Une simple coupure ou une baignade dans une eau contaminée peut suffire à contracter cette maladie dangereuse pour l'homme et les animaux (chiens, pêcheurs, kayakistes..).

Quelles sont vos actions concrètes ?

L'activité se déroule sur trois semaines en septembre sur Angers et Écouflant. Les deux villes prennent un arrêté municipal qui nous autorise à agir.

Trois sites sont concernés sur Angers : lac de Maine, Balzac et île St-Aubin. Sur Écouflant, les piégeurs interviennent dans les Basses Vallées, les rivières et les ruisseaux.

L'amicale distribue 400 cages réparties entre les sites. Six bénévoles à Angers et 18 sur Écouflant les relèvent, soit en bateaux, soit à pied selon les sites.

L'Amicale recherche des bénévoles, donc n'hésitez pas à vous rapprocher de son président, **Pierre Houtin au 06 09 82 44 32**.

Quelques chiffres

- En 1980, ce sont **1200 ragondins** qui étaient capturés.
- En 2022, les piégeurs ont capturé **456 ragondins.**
- En 2023, ce sont **300 ragondins** qui ont été piégés.

Une ou deux années sans piégeage augmentera à nouveau la population à plus de mille, mettant en péril les berges.

École Sainte Jeanne d'Arc

Nous avons choisi de placer cette année scolaire sous le double signe des parcours citoyen et artistique. « Aux Arts citoyens » est notre thème d'année. Nos élèves effectueront un certain nombre de déplacements pour visiter des expositions comme à la Collégiale Saint Martin et assister à des spectacles. L'accent sera également mis sur le comportement citoyen dans et en dehors de l'école.

Le 9 septembre, les parents présents à l'assemblée générale ont découvert la future cour de notre école. Marion Lemoussu, notre architecte paysagiste partenaire, a détaillé les aménagements qui s'étaleront sur plusieurs années scolaires. L'objectif est de rendre la vie plus agréable et la chaleur plus supportable pour nos élèves, grâce à une végétalisation progressive, à la filtration des rayons du soleil et à l'installation d'espaces calmes.

Contact : Bernard Launay
Écouflant.jeannedarc@ec49.fr – 02 41 43 25 70

Transport solidaire

Des évolutions

À compter du 1er janvier 2024, le service de transport solidaire sera désormais porté par le CCAS d'Écouflant.

Ce service initialement ouvert pour les personnes de plus de soixante ans évolue. Il s'ouvre maintenant aux personnes porteuses de handicap ou accidentées, n'ayant pas de moyen de locomotion et pour lesquels les transports en commun sont difficiles d'accès.

Ce service permet d'être accompagné par des conducteurs bénévoles quelle que soit la raison (courses, consultations médicales, visites familiales, coiffeur, sépultures, club des aînés, etc)

En contrepartie du transport, l'utilisateur du service dédommage financièrement le chauffeur sur la base d'un tarif kilométrique.

En 2023, 106 foyers bénéficiaires étaient inscrits au service de transport solidaire, proposé par le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) de Loir à Loire.

La commune d'Écouflant remercie vivement les onze transporteurs solidaires de leur engagement, de leur solidarité, qui permettent de faire vivre ce service.

Compte tenu l'afflux d'inscription de nos aînés, nous comptons sur vous, pour devenir transporteurs bénévoles.

Renseignements et inscription en mairie, auprès du service Solidarités au 02 41 41 10 00

École Bellebranche

Matinée coopération

Avant les vacances de la Toussaint, l'ensemble des élèves de l'école élémentaire ont participé à une matinée de coopération au complexe sportif. Nous avons fait le déplacement accompagnés par le policier municipal. Dix ateliers coopératifs ont été proposés aux élèves : défis de constructions, objets déménagés, découvertes olfactives… des échanges, de l'entraide, des rires, de jolis souvenirs étaient au rendez-vous. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur le soutien d'une quinzaine de parents et grands-parents pour aider au bon déroulement de la matinée.

La coupe du monde de rugby fut l'occasion pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de réaliser des séances d'EPS autour de ce sport. Dans un premier temps, ils ont découvert l'activité avec leurs enseignantes puis ils ont grandement apprécié la séance de rugby avec Jordan Posé, salarié du comité départemental de rugby.

Dans le cadre du projet Ecole et Cinéma, les classes de la Grande Section au CE1 sont allées voir un premier film aux 400 coups. Beaucoup d'émerveillement pour les plus jeunes. Certains ont vécu leur premier « ciné » avec le visionnage du «Chant de la Mer», un film d'animation construit autour des légendes gaëliques des Selkies. Les grands de l'école iront visionner "L'étrange Noël de Monsieur Jack". Chaque classe verra deux autres films au cours de l'année scolaire.

Le vendredi 15 décembre comme tous les ans, les enfants de l'école ont présenté des chants de Noël devant le logis Bellebranche. Ils étaient accompagnés par l'orchestre du collège Debussy pour certains chants. Après le temps chorale, l'APE de l'école a proposé boissons et restauration afin de prolonger la soirée.

Pour tout contact : Karine Thibault, directrice
02 41 43 00 63 - ce.0491869r@ac-nantes.fr

Jeunesse-proximité

Un déménagement et un nouveau rendez-vous

La naissance du « Truc'ados » amène le service jeunesse-proximité à bouger début janvier. Il laisse la maison de la rivière aux jeunes ados et prend ses nouveaux quartiers dans l'ancien logement de fonction de l'école Bellebranche, à côté de la boulangerie. Les jeunes à partir de 14 ans et jusqu'à 25 ans seront toujours les bienvenus. L'équipe aménage ces nouveaux espaces avec un coin informatique et un lieu cosy.

Cette localisation durera environ deux ans, le temps que le relais de Provins sorte de terre. Le service jeunesse-proximité s'y installera alors définitivement.

Forum orient'action le 22 février

En parallèle de cet emménagement, le service prépare de nombreuses activités, et notamment un nouveau RDV emploi : une journée sur l'orientation le jeudi 22 février de 14h à 18h au centre Simone-Signoret. Une vingtaine d'organismes de formation sera présente pour présenter différentes filières : vente, agriculture, sport, digital, animation, santé... Un nouveau rendez-vous à ne pas manquer pour échanger sur les sujets liés à l'orientation. Le service jeunesse-proximité peut vous aider à le préparer.

Facebook Jeunesse-Proximité Écouflant - Instagram jpecouflant - jeunesseproximite@ecouflant.fr - 02 41 39 99 86
1 rue de Bellebranche

Le « Truc'Ados » Un nouvel accueil pour les 11-14 ans

Depuis plusieurs années, la commune met en place une politique enfance-jeunesse ambitieuse qui s'attache à répondre aux besoins des usagers. Elle s'appuie sur un maillage d'activités proposées au sein de ses différents services municipaux : accueils périscolaires et ALSH de 3 à 11 ans par le pôle enfance, accueil jeunes de 14 à 17 ans et Relais Info Jeunes pour les 14 – 25 ans avec le service Jeunesse-Proximité.

En 2020, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration de la Convention Territoriale Globale sur le volet Enfance-Jeunesse a pointé une inadéquation sur la tranche d'âge 11-14 ans. Après réflexion, la commune a décidé d'ouvrir une nouvelle offre sur cette tranche d'âge à partir de janvier 2024.

Ce nouveau service, baptisé « Truc'Ados », est situé à la Maison de la Rivière, 43 Mail des 4 vents. Ce lieu de loisirs sera désormais dédié aux jeunes collégiens de 11 à 14 ans. Ils et elles pourront se détendre entre amis, participer à des activités diverses et des sorties, s'impliquer dans le choix des animations qui seront proposées avec la présence d'un animateur référent jeunesse.

Un accès libre le mercredi en période scolaire

Pour bénéficier de ce nouveau service, il faudra s'inscrire, via un dossier à déposer auprès de l'animatrice ou du pôle Enfance. L'accès au Truc'Ados implique la facturation d'une adhésion annuelle de 5€.

Celle-ci donne accès à la structure.

En période scolaire, le service sera ouvert tous les mercredis en accueil libre de 14h à 18h, sans réservation. Le jeune est libre de sortir de la structure (par exemple pour se rendre à son activité sportive) puis d'y revenir avec un mot d'ordre : passer un bon moment entre amis.

Des activités à la carte pendant les vacances

En périodes de vacances scolaires, le service sera ouvert du lundi au vendredi de 11h à 18h.

Un planning d'animation, élaboré avec les jeunes en période scolaire et communiqué environ trois semaines avant chaque vacances, est proposé sur inscription avec des activités variées, des sorties et des soirées (18h-22h). Les jeunes peuvent réserver, sur le portail famille, en fonction des activités. Celles-ci seront tarifées, en prenant en compte le quotient familial, selon leur catégorie : liberté, découverte, escapade, escapade + et extra.

Le jeune aura le choix de venir :

- dès 11h et de manger au Truc'Ados avec son repas « maison » rapporté de chez lui. Frigo et micro-ondes seront mis à disposition.
- à partir de 13h30 pour participer à l'animation programmée à laquelle il est inscrit.

Les jeunes ne sont autorisés à repartir du Truc'Ados qu'à partir de 17h.

Informations et tarifs disponibles sur le site internet de la ville et sur l'espace citoyen

Pour tout renseignement, contacter le Truc'Ados :
43 Mail des 4 vents - trucados@ecouflant.fr - 06 08 47 77 39

Initiative jeunes

Témoignage de Thaïs Desvignes

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Thaïs Desvignes. J'ai 16 ans, et je suis en première générale au lycée Emmanuel Mounier.

Comment as-tu pu bénéficier du dispositif « initiative jeunes » ?

Je l'ai connu grâce aux publications du service jeunesse sur les réseaux sociaux, mais également grâce au magazine Confluences. Comme je souhaitais passer mon permis de conduire, je me suis dit que c'était une belle opportunité pour m'aider au financement. J'ai donc rempli un dossier de candidature, donné par le service jeunesse, avec une lettre de motivation. Par la suite, j'ai eu un entretien avec deux personnes de la mairie et William Godet, conseiller socio-éducatif.

Quelles missions as-tu réalisées ?

Mes missions ont duré 40 heures durant lesquelles j'ai aidé à la restauration et dans les accueils périscolaires. J'ai également participé à la réalisation de plusieurs projets proposés par le service jeunesse comme le proxim'été d'Éventard qui a eu lieu l'été dernier.

Qu'est-ce que « initiative jeunes » t'a apporté ?

J'ai pu découvrir différents métiers, dans différents services de la mairie, et le rythme de la vie active. C'est intéressant et formateur d'un point de vue personnel !
Sur le plan financier, j'ai obtenu une aide de 400 € qui va me servir à financer une partie de mon permis de conduire. Elle m'a rendue autonome vis-à-vis de mes parents.

Quels sont tes projets pour la suite ?

Actuellement, je viens de finir toutes mes heures de conduite à l'auto-école, je pars donc en conduite accompagnée avec mes parents. Je compte également réussir mon bac de français à la fin de l'année. J'envisage ensuite de passer le concours PAS pour tenter médecine.

Restauration-traiteur

L'arbre à makis pousse chez Racinéa

Un air asiatique à la touche angevine souffle sur la zone industrielle de Beuzon. Fin décembre, Nicolas Senée a installé une unité de production de mets d'influence japonaise. « *Notre cuisine tient dans les 30 m² d'un bâtiment modulaire idéalement agencé pour nos makis, détaille le jeune gérant. J'ai investi dans des robots spécialisés pour nous aider à préparer quotidiennement des plateaux de sushis pour des livraisons sur commande mais aussi pour nos points de vente en distribution automatique connectée disponible 24h/24.* »

Une machine de distribution va être installée à l'entrée de Racinéa ainsi que sur le carré d'Orgemont, et Nicolas Senée démarche pour en implanter sur d'autres sites. Ce jeune entrepreneur était manager chez une enseigne de pizza avant de vouloir se lancer. Son beau-père, le directeur de Racinéa, l'a suivi en l'accompagnant dans ses démarches, et en lui mettant à disposition une partie de sa parcelle. « *Je crois beaucoup en son idée, et j'ai la chance de pouvoir l'aider concrètement foncièrement, avec un terrain idéalement situé* » confie Didier Benon.

Contact : larbreamakis.fr - 20 boulevard de l'Épervière à Écouflant

Sophrologue / naturopathe

Franck Thiebault s'installe à Écouflant

Fraîchement arrivé en Anjou par amour, Franck Thiebault a tout de de suite apprécié cette région et a décidé d'installer son activité à Écouflant, dans le quartier d'Éventard, ce qui lui permet d'être proche de la nature.

De formation doctorale, il utilise ses compétences scientifiques pour aider les gens à mieux prendre soin de leur corps et de leur esprit à travers des disciplines complémentaires : la sophrologie, la naturopathie (phytothérapie, aromathérapie, rééquilibrage alimentaire).

En tant que sophrologue, son rôle est de soutenir ses clients dans la découverte et la compréhension de leurs émotions, pensées et comportements. Franck Thiebault les guide vers une meilleure connaissance d'eux-mêmes, un équilibre émotionnel en les aidant à gérer leur anxiété, leur stress, etc., autant d'émotions qui ont des effets extrêmement négatifs sur la santé.

Parallèlement, il accompagne ses clients vers leurs objectifs santé, dans la mise en place d'une alimentation équilibrée afin de les aider à reprendre leur corps en main.

Partenaire de clubs de sports de renoms (SCO rugby, Elancia...) dans lesquels il intervient régulièrement, son approche repose sur des soins personnalisés pour atteindre des objectifs de manière durable.

Contact : f.thiebault@kalyana.fr / 07 68 49 35 64

Saison culturelle 2024

« Cat and the mint »

Concert swing 40-50'S

Samedi 27 janvier à 20h30 au VDA

Cat & the Mint est considéré comme l'un des combos les plus remarquables du Rhythm'n'blues actuel. La présence scénique flamboyante de Cat Lee King, son charisme, ses talents de pianiste et de chanteur et l'équipe de choc dont il est entouré fascinent littéralement le public de ses concerts.

Avec un style pianistique hérité de Nat King Cole, Ray Charles ou Amos Milburn et sa voix rocailleuse de «Blues Shouter», il fait revivre les grands noms de cette musique, les Wynonie Harris ou Muddy Waters, proposant un répertoire qui va du blues le plus «roots» au rock'n'roll le plus déchaîné en passant par des swings ciselés de précision.

> Concert dansant sans gradins

« Le grenier à pépé »

Cirque acrobatique et musical

Dimanche 18 février à 15h30 au VDA

Un duo entre cirque, musique et théâtre

Quel bazar ce grenier où Grand-Père, ancien artiste de cirque, a laissé toutes ses valises ! Au fond d'une malle, son petit-fils découvre une marionnette à laquelle il redonne vie. Dès lors, le temps s'arrête. Fouillant dans sa mémoire, il retrouve les gestes de son «pépé» et petit à petit... il redonne vie à sa marionnette. Cirque, théâtre et musique s'emmêlent et s'entremêlent pour un voyage, empreint de drôleries et de poésie, dans le monde de l'éternelle enfance.

Réservation des spectacles
sur : vallondesarts.placeminute.com/

Tarif - Enfants -12ans : 8 € / 10 €
Adultes : 11€ / 14 €

PENSEZ À VOUS ABONNER !

Il est encore temps de souscrire à un abonnement. Dès trois spectacles réservés, vous bénéficiez d'un tarif réduit. Profitez-en en passant en mairie ou renvoyant votre coupon avec le règlement à la mairie.

vallondesarts.placeminute.com

Prix Inter Ce 2024

La bibliothèque reçoit Pauline Hillier pour son roman "Les Contemplées"

Samedi 27 Janvier à 15h

> Gratuit, sur réservation

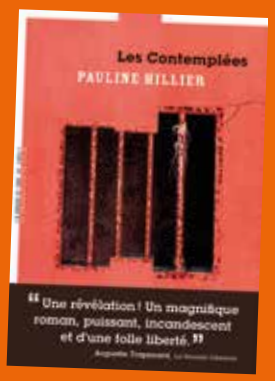

2013, Tunis. À l'issue d'une manifestation, Pauline, jeune Française, est arrêtée et conduite à La Manouba, la prison pour femmes. Entre ces murs, c'est un autre temps, un nouvel ordre du monde, des règles qui lui sont révélées dans une langue qu'elle comprend à peine.

Au sein du Pavillon D, cellule qu'elle partage avec vingt-huit femmes, elle n'a pu garder avec elle qu'un livre 'Les contemplations' de Victor Hugo. Des poèmes pour se raccrocher à quelque chose. Mais bientôt, dans les marges de ce livre, Pauline va commencer à inscrire une autre histoire...

Vibrant d'humanité, 'Les contemplées', roman autobiographique enflammé, nous livre l'incroyable portrait d'un groupe de femmes unies face à l'injustice des hommes.

Renseignements et inscriptions auprès de la bibliothèque au 02 41 43 68 26

L'ANNÉE 2023 EN IMAGES

◄ **MARS** - "l'Exposition" au VDA

AVRIL : 1er thé dansant ►

◄ **AVRIL** - Atelier breakdance pour le Rendez-vous «terre de jeux»

▲ **MAI** : Fête de la Nature

◄ **JUIN** : Fête de l'été «Sous le soleil»

JUIN : inauguration des jeux de Provins ►

◄ **JUIN** : signature d'une convention de logements d'urgence avec Domitys

◄ **SEPTEMBRE** : Inauguration du graf sur le transformeur d'Enedis

▲ **OCTOBRE** : inauguration du square «Princesse d'Anjou»

▲ **OCTOBRE** : **Le banquet des aînés**, réservé aux Écouflantais de plus de 75 ans, a réuni 242 personnes au Vallon des Arts et 49 personnes à l'EHPAD. Nouveauté cette année : la (très demandée) piste de danse !

▲ L'atelier d'art floral

◄ **OCTOBRE**

La semaine bleue

Cette année, les ateliers proposés, très diversifiés et qualitatifs, ont fait le plein !

Ce fut le cas avec l'intervention d'Adeline Petiteau, diététicienne-nutritionniste, mais également celle de Sylvain Grall, animateur sportif ou encore celle de la Maison Médico-sociale et ses professionnels de santé. Ces ateliers étaient de fait orientés « santé ». Un peu plus ludique et bon pour le moral, l'atelier d'art floral, animé par Raymonde Barrault, a emmené ses participants dans des teintes automnales.

Enfin, la semaine bleue s'est achevée par une journée de prévention, animée par l'association de la Prévention Routière et la police municipale d'Écouflant. Elle a permis de remettre à niveau les connaissances de la route des usagers dans la bonne humeur.

L'atelier animé par l'association de la Prévention Routière ►

▼ **DÉCEMBRE** : prévention routière

Arc Écouflant

Saison prometteuse en attendant les travaux

La première manche du Challenge Chairmartin, organisée par l'association Arc Écouflant, s'est tenue le 18 septembre dernier. Malheureusement, en raison de travaux de rénovation à venir, le club ne pourra pas organiser cette compétition l'année prochaine. Ouvert exclusivement aux débutants du département, plus de 150 personnes se sont rassemblées à Éventard pour cet événement. Parmi elles, 85 archers ont tout donné. Trois représentants du club d'Arc Écouflant, ayant débuté en septembre, ont défendu fièrement nos couleurs, Flavien se classant 3e dans sa catégorie.
Le Challenge Chairmartin se poursuit avec trois autres étapes dans le département cette saison, avec l'espoir que nos débutants continueront à exceller. En parallèle, en compétition officielle, huit archers du club ont brillé dans les salles du département, remportant 8 médailles d'or sur 23 résultats enregistrés et montant sur le podium à 9 reprises, avec donc une remarquable proportion de plus de 70% de médailles.
Le club se réjouit de ces résultats et espère maintenir cette dynamique positive. Malgré ces succès, le club se prépare à un déménagement temporaire au début du printemps en raison de travaux de rénovation de la salle omnisports.

Enfin, le club propose des animations de Tag Archery pour des groupes de 10 à 16 personnes, une occasion de divertissement pour les amis, les collègues et autres groupes.

club@arcecouflant.fr - Site internet : arcecouflant.fr

Amicale des Pêcheurs d'Écouflant & des Bords de Sarthe

Le Président (Jacky NOEL) et les membres du bureau invitent tous les adhérents à venir assister à l'Assemblée Générale de l'Amicale ainsi que toutes les personnes intéressées par la pêche de loisir le dimanche 4 février à 9h à la salle des Champs du Bourg.

Pour nous suivre : www.apebs.sitew.fr

La compagnie Biz'Arts

Les 2 et 3 décembre, c'est devant un public enthousiaste que les Biz'Arts ont donné leur spectacle : 2h30 de bonne humeur, magie, poésie, danse, sketchs et théâtre avec leur comédie : **« Ce soir, on sort »**
Les bénéfices du week-end ont été reversés au téléthon. La compagnie Biz'Arts remercie la Municipalité d'Écouflant de l'avoir accueillie au Vallon des Arts.
Elle remercie également tous les organisateurs du téléthon et le public chaleureux.

Dates des prochaines représentations :

- Les 3 et 4 février au Plessis Grammoire (pour l'association L'Ouie de Louis)
- Les 10 et 11 février à Saint-Sylvain d'Anjou (pour l'APPEL Jeanne d'Arc)

Retrouvez toutes les dates et suivez l'actualité de la Compagnie sur FB : La Compagnie Biz'Arts - contact@compagniebizarts.fr

Amicale des retraités Braud

Retour sur le concours de belote du 18 novembre

L'amicale des retraités Braud prie toutes ses beloteuses et ses beloteurs de bien vouloir nous excuser pour l'incident technique qui a perturbé le dépouillement des résultats du concours.
C'est un problème d'ordinateur qui est à l'origine alors que nous utilisons cette pratique depuis 10 ans sans aucune anomalie. Nous tenons aussi à remercier les joueuses et joueurs pour la patience dont tout le monde a fait preuve d'une façon remarquable. Enfin, il ne faut pas nous en tenir rigueur puisque le prochain concours aura lieu le samedi 16 novembre 2024 et que nous comptons bien sur vous.
Un grand merci - L'amicale

Contact : Yves Bordier - 02 41 43 63 87

Écouflant Pétanque Club

Le club vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

Nous rappelons à nos adhérents que notre soirée Galette aura lieu le vendredi 19 janvier 2024 à 18h30 à Éventard. Pour ceux qui souhaitent venir mais qui ne se sont pas encore inscrits, veuillez signaler votre présence auprès du club avant le 10 janvier. Nous profiterons de ce moment pour renouveler les licences. Les nouveaux adhérents de l'année 2024 sont bien sûr invités à nous rejoindre, ce qui nous permettrait de faire plus ample connaissance.
L'année 2024 s'annonce chamboulée par les travaux de rénovation du complexe sportif d'Eventard. Nous reprendrons nos entraînements, comme prévu, à partir du 16 janvier aux mêmes horaires.
Les concours hors d'Ecouflant seront privilégiés, mais si nous avons la possibilité d'en recevoir, ce sera avec plaisir que nous les organiserons.

Pour nous contacter : Écouflantpetanqueclub@outlook.fr
Complexe Sportif Simone Signoret - 06 43 23 71 60

ACPL

Valérie et Guylaine remercient les 20 adhérents présents à l'Assemblée Générale du 17 novembre 2023 (dont une dizaine qui assistent pour la 1ère fois). L'association compte 280 familles qui participent à 350 séances.

La saison 2022/2023 s'est équilibrée financièrement.

Les nouvelles activités proposées cette saison 2023/2024 : anglais collège et adultes, stretching, musculation, gym posturale et capoeira adultes ont attiré des Écouflantais demandeurs.

L'assemblée a réélu Guylaine et Valérie dans leurs fonctions afin de gérer le quotidien de l'association et la pérenniser en étant à l'écoute des tendances et des publics. Le compte-rendu est consultable sur le site.

Nous rappelons que toutes nos activités sont accessibles en cours d'année :

Pour enfants : modern'jazz, capoeira, danse, classique et zumba

Pour ado-adultes : réveil musculaire, marche nordique, fitness, danse en ligne, zumba, modern'jazz, pilates,yoga, gym douce, coffee morning et relaxation-sophrologie.

Pour tous : marche propre

Pas de permanence régulière au bureau.

Activités Culture Passions Loisirs d'Écouflant
Centre Simone Signoret - 49000 ÉCOUFLANT
02 41 43 83 93 - Site internet : www.acpl-Écouflant.fr
Facebook : ACPL-ÉCOUFLANT

Arts Martiaux Écouflant

En janvier, je peux venir essayer le judo avec mes copains pour 2 séances de découverte ; il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Les cours sont ouverts à partir de 4 ans. Le club propose également des cours de Taïso - Ju jitsu - Self défense.

Club Nautique Écouflant

La rentrée est arrivée avec une vague de renouveau au CNE.
Il y a quelques semaines, nous avons accueilli notre nouveau chef de base ainsi que notre nouvel alternant au sein du club. Bienvenue à Philippe et Aristote !
Que vous soyez un passionné chevronné ou un novice curieux âgé de 7 à 77 ans, le Club Nautique d'Écouflant vous accueille toute l'année à la pratique du canoë kayak !
L'école de pagaie est ouverte aux jeunes de 7 à 15 ans avec deux séances par semaine le mercredi après-midi et samedi après-midi à partir de 14h.
Le groupe loisir est accessible à partir de 16 ans. Les séances sont prévues le mercredi soir à partir de 18h et le samedi matin à partir de 10h.

Pour plus de renseignements : www.kayakecouflant.com
ou 02 41 34 56 38 - Facebook : Club Nautique Écouflant
Instagram : Club Nautique Écouflant

Rando Loisirs Écouflant

L'association Rando-loisirs Écouflant se développe, avec maintenant 78 adhérents.
Une dizaine de personnes nous a rejoints depuis début septembre, suite au forum des associations.
Le 23 janvier, le partage de la galette sera l'occasion de réunir l'ensemble des adhérents participant aux jeux de cartes du lundi ou à l'une ou l'autre des randonnées des mardis sur Écouflant et vendredis dans les environs en co-voiturage.
L'adhésion est possible tout au long de l'année. Pour toutes les activités, rendez-vous salle des champs du Bourg.

Pour tout renseignement, contacter la présidente F.Duret au 07 81 66 20 89

La P'tite Fabrik

La P'tite Fabrik vous propose le **dimanche 25 février**, à 15h, salle les Champs du Bourg, un après-midi en famille.
15h : Contes de Bretagne,
15h45 pause-goûter,
16h15, Bal trad pour tous.

Entrée libre, merci d'apporter une boisson ou un gâteau à partager.

Si le cœur vous en dit, venez avec un jeu de société.

Site : www.laptitefabrik.wifeo.com
Contact : Chantal et Jean-Marie Baudoint - 06 31 74 57 13

AGENDA

JANVIER

Mercredi 10 janvier
- Heure du conte, Bibliothèque municipale, 10h30

Dimanche 14 janvier
- Vœux du maire aux habitants, Vallon des Arts, 15h

Vendredi 19 janvier
- Soirée Galette, Écouflant Pétanque club, Éventard 18h30

Dimanche 21 janvier
- La Renaissance, Assemblée générale, salle des champs du bourg, 9h

Mardi 23 janvier
- Conseil municipal, Mairie, 20h

Samedi 27 janvier
- Délire de lire, Bibliothèque municipale, 10h30
- Réception de l'autrice Pauline Hillier, Bibliothèque municipale, 15h
- « Cat & the mint » concert swing 40-50's, saison culturelle, Vallon des Arts, 20h30

FÉVRIER

Dimanche 4 février
- APEBS, Assemblée générale, salle «Les Champs du Bourg», à partir de 9h

Mercredi 14 février
- Les Tit'Zistoires, Bibliothèque municipale, 10h30

Samedi 17 Février
- Tournoi de Tarot, Amicale de Tarot d'Ecouflant, salle Les Champs du Bourg. Contact Pierre Nicolas 06 81 72 79 56

Dimanche 18 février
- Cirque acrobatique et musical « Le grenier à pépé », saison culturelle, Vallon des Arts, 15h30

Mardi 20 février
- Conseil municipal, Mairie, 20h

Jeudi 22 février
- Forum orient'action , centre Simone-Signoret, 14h à 18h

Samedi 24 février
- Délire de lire, Bibliothèque municipale, 10h30

Dimanche 25 février
- La P'tite Fabrik, après-midi en famille (contes de bretagne, bal trad), salle les Champs du Bourg, 15h

CONTACTS

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
02 41 41 10 00
Place de la Mairie - 49000 Écouflant
> lundi, jeudi, vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
> mardi : 9h - 12h / 15h - 19h
> mercredi, samedi : 9h - 12h

mairie@ecouflant.fr
www.ecouflant.fr
facebook.com/villeecouflant
Infos risques - 02 41 43 56 72

CULTURE

Bibliothèque Municipale
02 41 43 68 26
bibliotheque@ecouflant.fr
Horaires :
Mercredi : 10h-12h30 et 14h-17h45
Vendredi : 16h -17h45 (drive)
Samedi 10h-12h30

SIAM
02 41 95 72 10
siam-49.fr

Vallon des Arts (VDA)
02 41 72 77 89

ENFANCE - JEUNESSE

Écoles - Bourg
- École élémentaire Bellebranche 02 41 43 00 63
- École maternelle Bellebranche 02 41 43 45 56
- École Ste Jeanne d'Arc 02 41 43 25 70

Écoles - Éventard
- École George Sand 02 41 60 57 77

Réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté
02 41 60 12 31

Accueil périscolaire
Bourg : 06 32 79 21 33
- Élémentaire Bellebranche 02 41 19 13 06
- Maternelle Bellebranche 02 41 43 45 56
- Éventard 06 83 64 29 95

Restauration scolaire
- Ecoles Bellebranche : Daniel Gilles 06 77 78 36 84 ou 02 41 43 63 19
- Ecole George Sand : Valerie Bru 06 80 06 69 29 ou 02 41 34 89 06

Accueil de loisirs des Sablières (ALSH)
02 41 37 59 94
alshsablieres@ecouflant.fr

Service Jeunesse-Proximité
02 41 39 99 86
jeunesseproximite@ecouflant.fr

Relais Petite Enfance
relaispetiteenfance@ecouflant.fr
06 79 23 21 16

Le multi-accueil « Maison de la Rivière »
02 41 37 48 03

SOCIAL

Centre communal d'Action sociale
pôle solidarité - 02 41 41 10 00

Maison Départementale des Solidarités Angers Est
02 41 27 55 00

A.D.M.R
02 41 93 09 30

Mission locale Angevine
06 71 01 17 47 - 02 41 35 05 70

CLIC gérontologique de Loir à Loire
02 41 95 28 34

Portage de repas
Service municipal
02 41 41 10 00

SERVICES

La Poste 02 41 18 25 51
SAMU 15
C.H.R. Angers 02 41 35 36 37
Centre Anti Poison
02 41 48 21 21